

Vie communale Projet de Ville Commerce Mobilité Sécurité Environnement Urbanisme Travaux Propreté Emploi Logement Quartier Sports Jeunesse Social Culture
 Enseignement Tourisme civil International Finances

Communiqué Collège du 10/10/2013



Collège communal de la Ville de Liège du jeudi 10 octobre 2013

Le Collège Communal de la Ville de Liège s'est réuni à l'Hôtel de Ville, ce jeudi 10 octobre 2013, sous la présidence de M. Willy Demeyer, Bourgmestre.

- La Ville de Liège sur Facebook et Twitter
- Une Charte «Carré» pour la fin de l'année
- Adoption du marché de concession pour le futur parking en ouvrage sous le boulevard d'Avroy
- Salon BEST Environnement & MUNICIPIO 2013
- Politique sportive
- Place aux enfants 2013

La Ville de Liège sur Facebook et Twitter



Le Collège communal a lancé ce jeudi l'ouverture des comptes «Ville de Liège» sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter. Cette volonté concrétise l'un des engagements des autorités communales dans le cadre du Projet de Ville 2012-2022 d'utiliser tous les nouveaux moyens de communication.

Qu'y retrouvera-t-on comme informations ? A ce stade, essentiellement nombre d'informations relayées par le site Internet de la Ville : les activités culturelles dont la Ville est à l'initiative ou partenaire (expositions, spectacles, etc.), des infos-services de tous types (travaux, offres d'emploi, état civil, etc.), des événements d'actualité (Joyeuse entrée des Souverains, visite du Président de la Commission européenne),...

La nouveauté consistera pour les «suiveurs» des comptes «Ville de Liège» à pouvoir récupérer ces informations «en temps réel» par le biais de leurs comptes. Ils pourront également y réagir et les commenter. Le webmail du site Internet de la Ville reste également ouvert et demeure la voie privilégiée pour les demandes plus formelles.

A terme, ces comptes connaîtront divers développements qui privilégieront l'échange et l'interaction avec les Liégeoises et les Liégeois, notamment par le partage de photos ou témoignages. La récupération d'infos-services en flux tendu, type info-travaux et plus largement liées à la mobilité, est également prévue.

La Ville de Liège, à suivre sur :

 www.facebook.com/liegeville
 www.twitter.com/villedeliege - @villedeliege



Une Charte «Carré» pour la fin de l'année

Le Collège a entendu une communication de M. Willy DEMEYER, Bourgmestre, relative au processus d'élaboration de la Charte «Carré» qui devrait être finalisée pour la fin de cette année.

Considérant que le Carré constitue une importante vitrine pour la Ville de Liège, qu'il est connu au-delà de nos frontières pour sa légendaire convivialité et que ce quadrilatère symbolise une part de l'esprit liégeois, le Bourgmestre souhaite y améliorer une série de paramètres.

En effet, depuis quelques années, la Ville a constaté avec les exploitants Horeca, les commerçants et les clients, une dégradation de l'ambiance et des conditions de sécurité nécessaires à une fête réussie.

Estimant qu'il est de l'intérêt du Collège d'assurer les meilleures conditions de sortie possibles pour les divers publics qui souhaitent participer à la vie festive du Carré, à savoir:

- les plus jeunes, pour qui il convient de limiter l'accès inconsidéré aux alcools forts
- les jeunes adultes, attachés à la dimension conviviale du Carré et qui souhaitent continuer à le fréquenter dans de bonnes conditions
- les adultes qui fréquentent les restaurants et qui doivent pouvoir prolonger leur soirée en toute quiétude

Et dans la foulée des 3 réunions de travail qui ont déjà eu lieu avec les exploitants Horeca (dont une rencontre avec les commerçants le 12/09/13), désormais regroupés en ASBL, il a été convenu d'élaborer, en partenariat, une Charte «Carré» avec l'objectif d'un Carré sécurisé et accueillant pour tous, alliant esprit festif et rôle économique.

Pour atteindre cet objectif dans un délai raisonnable, le Collège a désigné un Groupe de pilotage (assurant l'impulsion du projet, le contact permanent avec le Bourgmestre, la coordination, le suivi et le secrétariat des réunions,...) et les services de l'Administration ayant la charge des groupes de travail.

En effet, au vu des diverses problématiques évoquées tant par le Bourgmestre que par les exploitants Horeca, les commerçants ou les riverains, il a été décidé d'aborder ce dossier dans sa globalité et sous diverses facettes. 5 groupes de travail vont donc s'atteler aux thématiques suivantes :

- **Police / Sécurité**
Intervention policière, règlements communaux, consommation d'alcool sur la voie publique, Caméras, procédure d'appel d'urgence,....
- **Travaux – Environnement – Propreté**
Poubelles supplémentaires, débris de verre, entretien des voiries, nettoyage des samedis et dimanches matin,....
- **Communication**
Graphisme de la charte, publication sur le site Internet Ville, Comptes Facebook et Twitter Ville,....
- **Prévention**
Alcool et jeunes, contact avec les écoles secondaires de la Ville, Respect 16, prévention du vol à la tire,....
- **Dynamique commerciale et Animation**
Commerces vides, problématique des reprises de fonds de commerce, aménagements extérieurs, attractivité économique, animations spécifiques,....



Adoption du marché de concession pour le futur parking en ouvrage sous le boulevard d'Avroy

M. Michel Firket, 1er Echevin, en charge de la Mobilité et M. Roland Léonard, Echevin des Travaux, ont présenté au Collège de ce jour le marché européen de concession relatif à la conception, la construction, la gestion et l'exploitation d'un parking souterrain sous le boulevard d'Avroy.

Il s'agit d'offrir à Liège, dans le sillage de l'implantation du tram, un nouvel outil dynamisant l'activité économique. La création de ce parking souterrain permettra également de concrétiser la requalification du boulevard, en cohérence parfaite avec l'important agrandissement du parc d'Avroy vers le centre-ville, initiée par le projet du tram.

En optant pour un marché de concession, la Ville de Liège souhaite bénéficier d'un type de procédure qui a fait ses preuves notamment au niveau des délais d'exécution du projet retenu et de l'expertise en la matière de l'opérateur sélectionné. Il est également à noter que l'importance de l'investissement à consentir et le délai imparti pour la réalisation du projet de parking justifient pleinement l'option retenue par le Collège. Pour la Ville, le marché comprend par ailleurs un principe de redevance unique et liée au chiffre d'affaires.

Le parking sous le boulevard d'Avroy, une zone revalorisée et une offre de stationnement accrue de 40%.

Au moment où divers futurs aménagements visent à revaloriser l'attractivité du centre-ville notamment par son adaptation aux modes doux et par la création de nouveaux espaces piétonniers (Casquette, Neujean, XX Août), le nombre de places de parking en voirie tend naturellement à diminuer. La localisation du parking Avroy vient à point nommé pour les usagers en provenance des plateaux et non desservis par le tram.

L'usage du parking souterrain permettra également de réserver les places de stationnement sur voirie davantage aux résidents du centre-ville, entre autres par la mise en place de zones de parking riverain.

Tenant compte du fait que l'insertion du tram entraînera la suppression de places de parking sur voirie dans le centre urbain, le marché de concession impose un minimum de 420 places automobiles, lesquelles remplaceront aussi les 300 places actuelles du terre-plein. L'offre de stationnement automobile est donc augmentée de 40%. Il s'agit aussi de créer 30 places pour les motos et 30 places dévolues aux vélos. Le besoin de places PMR est naturellement pris en compte. Le parking disposera aussi de prises pour les voitures électriques, de sanitaires et de 3 accès piétons. Il sera accessible 24h sur 24.

Avec l'imposition d'un taux d'abonnement variant de 10% minimum, l'objectif est clairement de favoriser une occupation tournante au sein du parking et de délester ainsi les voiries du centre-ville de la forte pression du stationnement.

Il faut d'ailleurs noter que l'ouvrage restera accessible durant les diverses manifestations qui animent le boulevard d'Avroy et notamment la foire d'octobre.

Une implantation et des localisations des accès et sorties judicieuses.

L'ouvrage s'implante sous l'espace central du boulevard d'Avroy compris entre le boulevard Piercot et l'avenue Maurice Destenay. Les arbres en place seront bien sûr préservés et il n'y aura aucune emprise sous les voiries existantes (sauf, bien sûr, pour les accès/sorties). Le réaménagement du périmètre de surface sera à charge du concessionnaire retenu, avec obligation de considérer le quartier dans lequel s'inscrit l'ouvrage. Il s'agit de concevoir des aménagements résolument contemporains qui témoigneront de créativité et seront à la hauteur du cadre urbain. L'espace public intégrera une liaison cyclo-pédestre.

Afin d'en garantir le bon fonctionnement, le projet de parking prévoit deux entrées et deux sorties et est conçu dans une orientation Nord-Sud.

Un planning en cohésion parfaite avec l'arrivée du tram.

Le dossier du parking Avroy sera présenté au Conseil communal de ce 21 octobre et la désignation du concessionnaire devrait avoir lieu en juillet 2014. En tablant sur une période de 6 mois pour l'introduction du permis d'urbanisme et un délai maximum de 24 mois pour l'exécution des travaux, le parking Avroy devrait voir le jour au second semestre 2017, en parfaite cohésion avec le planning du chantier du tram.



Salon BEST Environnement & MUNICIPIO 2013

Le Collège a entendu une communication conjointe de Mme Maggy YERNA, Echevin en charge de la Politique des Energies, M. André SCHROYEN, Echevin de l'Environnement et de la Vie sociale et de M. Claude EMONTS, Président du CPAS relative à l'organisation des «4e Journées de l'Energie».

Du 17 au 19 octobre, la Foire Internationale de Liège accueillera à Liège le 11e Salon européen de l'Environnement, de l'Energie & des Technologies propres – BEST Environnement – ainsi que la 6e édition du Salon des Services pour le Secteur Public – MUNICIPIO.

Dans ce cadre, la Ville de Liège et l'asbl «Liège-Energie» doivent organiser un événement annuel consacré à leur action en matière d'énergie et de climat.

Ainsi cette année, les 4e journées de l'Energie sont organisées dans le cadre du Salon BEST & MUNICIPIO 2013.

Durant les 3 jours du Salon, la Ville de Liège et l'asbl «Liège-Energie» tiendront les 17-18 et 19 octobre 2013 aux Halles des Foires de Liège un stand relatif à leurs activités d'information, de conseil et d'accompagnement du public vis-à-vis de la problématique de l'énergie.

L'accent est mis essentiellement sur le secteur du logement avec une attention particulière aux problématiques sociales et **des informations sur :**

- le prêt à taux 0% de l'asbl Liège-Energie pour les travaux de rénovation énergétique des logements
- la possibilité de comparer les plans tarifaires des fournisseurs d'énergie
- les groupements d'achat accompagné organisés régulièrement pour des travaux d'isolation et/ou d'énergie solaire
- la Campagne Européenne "ENGAGE" de mobilisation pour le Climat

une exposition sur :

- les initiatives liégeoises en matière de rénovation énergétique ou de recours à l'énergie solaire
- les citoyens et les acteurs socio-économiques affichent leurs engagements pour le climat

- une opportunité pour les communes : signature de la manifestation d'intérêt des Pouvoirs locaux pour l'élargissement des « Prêts Energie à taux 0% pour tous » du FRCE aux Communes de Wallonie

des conférences à thème pour :

- les mandataires locaux et les fonctionnaires des administrations publiques en charge de l'énergie, du climat et de l'action sociale
- les commerçants, en collaboration avec l'UCM
- les architectes et les professionnels de la construction
- les ménages liégeois désireux de diminuer leur consommation d'énergie et/ou d'investir dans l'amélioration énergétique de leur logement

Programme des conférences :

Jeudi 17/10	<p>14h-16h: Conférence à destination des mandataires locaux - Salle 2</p> <p>14h - Convention des Maires – Incrire les pouvoirs locaux dans des dynamiques structurantes</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 ans de Convention des Maires : bilan et perspectives ▪ La Wallonie se positionne : la campagne POLLEC ▪ L'UVCW devient « Promoteur » de la Convention des Maires ▪ Mobiliser la société civile : la Campagne européenne ENGAGE <p>15h - Financer la transition énergétique et agir contre la précarité énergétique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Financement alternatif : les Prêts Energie à 0% pour tous du FRCE ▪ Agir contre la précarité énergétique <p>Table ronde avec l'Echevin du Logement et l'Echevin de l'Environnement et de la Vie Sociale</p> <p>16h - Signature de la manifestation d'intérêt des Pouvoirs locaux pour l'élargissement des « Prêts Energie à taux 0% pour tous » du FRCE aux Communes de Wallonie</p> <p>17h - Inauguration du salon BEST Environnement - Municipio en présence des autorités</p> <p>18h - Conférence à destination des commerçants et PME - Salle 4</p> <p>Quels outils pour maîtriser les consommations d'énergie dans un commerce ? Présentation de la Campagne « Engage » de la Ville de Liège et de la Campagne « Commerçants Eclairés » de l'UCM.</p>
Vendredi 18/10	<p>16h-19h : Conférence à destination des architectes - Salle 1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de la réglementation en matière de Performance Energétique du Bâtiment ▪ Importance de l'étanchéité à l'air en rénovation
Samedi 19/10	<p>Conférences à destination des ménages liégeois - Salle 1</p> <p>13h : Envie de réduire vos factures d'énergie ? D'isoler votre toiture ou de changer de chaudière ? Vous êtes locataires et vous aimeriez des pistes pour diminuer vos consommations ? Cette présentation passera en revue les différents outils mis en place par la Ville de Liège et l'asbl Liège-Energie pour vous y aider.</p> <p>14h : Guichet de l'Energie de Liège : Remplacement de châssis et vitrages : la problématique de la ventilation et de l'acoustique</p> <p>15h : Guichet de l'Energie de Liège : L'isolation de toiture : A chaque type son isolation ! (types de toiture, techniques possibles, points d'attention)</p> <p>16h : Lancement d'un groupement d'achat accompagné pour l'isolation de toiture. Explications sur le fonctionnement et les avantages d'un groupement d'achat accompagné en collaboration avec l'asbl Energies et Ressources.</p>

Informations et inscriptions: Maison de l'Habitat – Ville de Liège



Politique sportive

M. Willy DEMEYER, Bourgmestre, a fait au Collège une communication relative aux diverses initiatives sportives qui sont organisées par le service des Sports et les animateurs socio-sportifs.

- [5e Championnat de Belgique d'apnée](#)

Il est organisé par le club Aïda Belgique, en collaboration avec l'équipe d'animation socio-sportive du Service des Sports et se déroulera le dimanche 20 octobre prochain au Centre sportif d'Outremeuse.

L'apnée est une discipline exigeante, peu connue du public qui permet à ses adeptes de poursuivre et d'atteindre différents objectifs: le bien-être, le moyen d'évacuer le stress, l'écoute de son corps, la maîtrise de sa respiration et de son rythme cardiaque, le désir de sensations extrêmes à l'instar du Grand Bleu,...

Entrée gratuite au public dès 13h30.

- [Psychomotricité](#)

A l'initiative du Centre Culturel Ourthe et Meuse qui oeuvre à la mise en place de projets socio-culturels sur les entités d'Angleur et Sclessin, le Service des Sports organisera, pour la 4e année consécutive, plusieurs matinées dédiées à la petite enfance, du 9 au 12 décembre prochains au Hall omnisports d'Angleur, et du 17 au 19 décembre au Château de Sclessin.

Un peu plus de 300 enfants âgés de 2 à 5 ans, provenant de 4 écoles d'Angleur (Angleur Centre, Belle Jardinière, Sart Tilman 2 et Notre-Dame de Lourdes) et de 2 écoles de Sclessin (Ecole du Perron et St-Louis), pourront participer aux ateliers de baby-basket et de psychomotricité encadrés par l'équipe d'animation sportive.

Informations : M. Alain Jacques ☎ 04/238 52 39

- [Les élèves de 5e et 6e année primaire apprennent les bases du cyclisme](#)

Encadrés par leurs enseignants et/ou les formateurs de Pro vélo avec le soutien des animatrices et animateurs socio-sportifs de la Ville de Liège, les élèves de 5e et 6e primaire apprennent, dans leur environnement immédiat, les bases de la conduite à vélo en sécurité et en autonomie. Ils obtiennent ainsi un Brevet qui offre à ces jeunes la perspective de devenir acteurs de leur mobilité.

La prochaine cession aura lieu le 23 octobre à l'école de Wandre.



Place aux enfants 2013

M. Fouad CHAMAS, Echevin de la Santé et de la Jeunesse, a fait au Collège une communication relative à la programmation de la 19e édition de «Place aux enfants» qui se déroulera le samedi 19 octobre 2013, en collaboration avec le Service Jeunesse.


Durant cette journée, les enfants âgés de 8 à 12 ans pourront découvrir le monde des adultes grâce à une série d'activités les initiant au milieu professionnel des plus grands.

Ils pourront devenir boulanger, archéologue, policier, spationaute, artiste, infirmier hospitalier, animateur de radio, fleuriste, vétérinaire, conservateur de musée, cheminot, forain, palefrenier...

Différents endroits sont à épinglez comme le Curtius, l'Archéoforum, la Maison des Sciences, la Citadelle, la salle de commande du poste de signalisation Liège-Guillemins et la liaison E25-E40 (SPW).

Cette manifestation riche en émotions se clôturera par un goûter et un spectacle gratuit « les Musiciens de Brême », mise en scène de Dominique DONNAY, d'après le conte des Frères GRIMM au TURLg.

Pour tout renseignement, contactez le Service Jeunesse de la Ville de Liège au 
04/221.91.58 -  04/221.92.81 -  place.aux.enfants@liege.be

Le bulletin d'inscription et la brochure sont également téléchargeables sur le site de la Ville de Liège :  www.liege.be/jeunesse/place-aux-enfants.
